



Tarification/paiement des études

Le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Brest métropole accueille des élèves de tout âge et de tout niveau.

Pour le calcul des droits d'inscription, le Quotient Familial est pris en compte pour les familles domiciliées sur Brest métropole (Bohars, Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané).

Il devra être justifié par une attestation de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F). Pour les non-allocataires, il vous sera demandé de fournir une copie de votre dernier avis d'imposition.


Afin d'éviter de vous déplacer et de vous permettre de gagner du temps, le conservatoire vous donne la possibilité de payer en ligne : un service de paiement sécurisé, rapide et sûr qui simplifie la relation entre les usagers et la Trésorerie Principale de Brest.

Mode de paiement:

- > Prélèvement SEPA
- > Service de paiement en ligne sécurisé
- > Chèque
- > Coupons sports acceptés pour la danse

[Téléchargez le formulaire de prélèvement automatique SEPA](#)

[Téléchargez la grille tarifaire 2019 / 2020](#)



Pour tout renseignement sur les droits d'inscriptions 02 98 00 89 99 : **conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr**

Dernière mise à jour le : **09 juillet 2019**



Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique

Site de Brest

16, rue du Château, 29200 Brest

Site du Relecq-Kerhuon

50, rue Eddy Chetler, 29480 Le Relecq-Kerhuon

Annexe du Bergot

2, rue Le Chatellier, 29200 Brest

Tel. : 02.98.00.89.99

conservatoire-de-musique@brest-metropole.fr

conservatoire.brest.fr

